



## ED 556 Homme, Sociétés, Risques, Territoire

Conseil du 14 janvier 2020

Caen

### Présent.e.s :

JL. Rinaudo, C. Durand, D. Réguer, C. Godard, F. Le Bourhis,  
T. Piot (Cirnef), O. Maquaire (LETG), H. Platel (Nimh), D. Mouralis (Idées), O. Sirost (Cetaps), P. Bergel (ESO), C. Sénémeaud (LPCN),  
M. Mauduy, S. Deniel

### Excusé.e.s :

M. Augustinova (CRFDP) (procuration à C. Sénémeaud), S. Gavaria, P. Cajot, E. Martin, C. Piedagnel,  
M. Esnault, E. Lebigot

### Invités :

P. Madeline, J. Laurent, P. Allix

### Direction

L'unité de recherche CesamS ne sera pas reconduite en 2022. Christophe Durand actuellement à CesamS a souhaité changer d'unité de recherche au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Son nouveau laboratoire dépend de l'ED EGN. Il doit donc mettre fin à ses fonctions de directeur adjoint de l'ED HSRT, en charge du site de Caen. Le conseil de l'ED remercie sincèrement C. Durand pour le travail effectué au sein de l'ED HSRT depuis plus de 7 ans.

Philippe Madeline, professeur de géographie, à l'UMR ESO, présente sa candidature pour assurer la direction adjointe de l'ED en charge du site de l'université de Caen. Sa candidature est acceptée à l'unanimité par le conseil. Elle est présentée au Collège des écoles doctorales de Normandie université le 14 janvier après-midi.

Concernant le porteur de projet, le conseil a reçu la candidature de Régis Thouwarecq, professeur en Staps, membre du laboratoire Cetaps de l'université de Rouen (voir annexes). Un échange s'engage sur le site du porteur du projet, sans qu'aucune décision ne soit prise. Le conseil souhaite échanger avec R. Thouwarecq lors du prochain conseil.

### Doctorat Radian

Jérôme Laurent, ancien directeur de l'ED HMPL, en charge du doctorat Radian, présente ce dispositif (voir document en annexes).

Le doctorat Radian est un doctorat de création artistique financé par la région (bourse de 10 000 € annuelle) pour des artistes ou des architectes. L'admission se fait sur concours. Le doctorat est composé d'une œuvre et d'un texte d'environ 100 pages. Ce doctorat se réalise sous la co-direction d'un encadrant d'une des écoles d'art normandes (dont l'ENSAN) et d'un HDR.

Il est proposé aux directeurs d'unités de relayer l'information sur ce doctorat Radian auprès des HDR et d'indiquer quels sont les collègues HDR qui acceptent d'encadrer de tels doctorats.

La pleine inscription de ce doctorat au sein de l'ED HSRT devra être éclaircie dans le projet de l'ED.

### Bilan de l'ED

Les effectifs de l'année universitaire 2019-2020 pour les 3 sites :  
282 thèses en cours



52 inscriptions en 1<sup>e</sup> année

- 8 financés établissement (dont certains au titre des doctorats handicap)
- 9 contrats financés par la région
- 3 Ministère Culture
- 1 ENS (Nihm)

L'ED compte 116 HDR (2,4 thèses en cours par HDR)

Du fait des annonces tardives de la région Normandie sur le Pole HCS (octobre pour les derniers contrats) et de désistements, l'ED n'a pu trouver de candidat sur 1 contrat établissement.

### **JED**

Le bilan de la 2<sup>e</sup> JED est réalisé. Elle a rassemblé 50 participants à Caen, pour 18 communications. Il faut saluer l'implication des doctorants du comité d'organisation. Parmi les points à améliorer, il faudra à l'avenir, éviter de regrouper, dans un même atelier, des doctorants d'une même unité de recherche, comme cela a été le cas pour les doctorants géographes de LETG qui se sont davantage trouvés en situation de séminaire de laboratoire qu'en journée de l'ED. Peut-être faudrait-il garder toutes les communications en séance plénière. Une séance poster pourrait aussi être envisagée en cas de trop forte proposition.

Le laboratoire ATE de l'ENSAN a accepté d'organiser la 3<sup>e</sup> journée de l'ED, au cours de l'année universitaire 2020-2021, sur son site de Darnétal.

### **Demande de subvention**

Une demande de subvention de 400 € a été formulée pour un séminaire de recherche de doctorants du Cetaps et du Cesams (voir annexes). Le directeur du Cesams a indiqué par courriel que C. Durand n'est plus membre de son unité. Pour autant un certain nombre de doctorants concernés sont encore au Cesams.

Une subvention de 200 € est accordée à ce séminaire.

Il est demandé à C. Durand de formuler la même demande auprès de l'ED EGN.

### **Agenda**

- 15 janvier 2020 : Commission contrat doctoraux  
Contrairement aux années précédentes, les expertises ont été réalisées par des experts extérieurs à la Comue. JL. Rinaudo remercie les directeurs d'unité qui ont proposé des experts potentiels. La commission auditionnera tous les directeurs de thèses porteurs de projet : 5 RIN 50% et 12 RIN 100%
- 12 mars 2020 : finale régionale de Ma thèse en 180 secondes au Dôme à Caen
- 3 avril 2020 : remise de diplôme aux docteurs 2019, amphithéâtre Daure, Caen
- 29 avril 2020 : conseil de l'ED, à Rouen  
A la suite du conseil, se tiendra la commission d'examen des demandes d'aides à la mobilité.



## ED 556 Homme, Sociétés, Risques, Territoire

Conseil du 19 janvier 2020

Caen

Annexes

### DOCTORAT DE RECHERCHES ET CRÉATION ARTISTIQUES RADIAN

Normandie Université, Caen-Cherbourg, Le Havre-Rouen. Candidatures 2020

Les trois écoles supérieures culture de Normandie - l'ENSA Normandie, l'ESADHaR et l'ésam Caen/Cherbourg - membres de la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, et l'école doctorale « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » (ED HMPL 558) ont créé en 2018 un doctorat de recherches et création artistiques ouvert aux champs de l'art, du design, de l'architecture et de la création littéraire.

#### Recherche et pédagogie dans les écoles culture

Au sein des écoles supérieures culture, la pédagogie repose sur un double mouvement : d'une part la maîtrise de connaissances théoriques et culturelles dans les domaines de l'histoire et de l'actualité de l'art, de l'esthétique, de la sémiologie de l'art, des sciences humaines et sociales ; d'autre part l'approche sensible, la pratique expérimentale et l'acquisition des savoirs techniques qui mènent à la création et à la production de formes plastiques.

La recherche portée par ces écoles relève de cet aller-retour. Il s'agit d'une démarche de recherche-crédation, qui allie rigueur intellectuelle et pratique sensible. Elle a pour ambition d'engager une approche d'investigation en considérant que la pensée et la réflexion peuvent être produites par d'autres biais que par la seule analyse écrite, et trouver leur expression dans la création et la pratique artistiques. De nombreux pays européens ont déjà mis en œuvre des PhD de recherche-crédation sur la base d'une double articulation du suivi des chercheurs, entre écoles d'art et universités. Radian appartient aux rares programmes doctoraux par la pratique artistique initiés en France.

En 2005, un doctorat a été mis en place dans les écoles nationales supérieures d'architecture. Son intégration a développé une multitude de recherches en architecture, modelé sur les méthodologies doctorales universitaires. Il s'effectue sous le prisme de sciences appartenant à son champ d'analyse : sociologie, histoire, économie, technique, etc. RADIAN propose un doctorat intégrant également le processus de création par le projet. Fort de ce principe dynamique, le programme RADIAN, imaginé collégialement par l'ENSA Normandie, l'ESADHaR, l'ésam Caen/Cherbourg et l'ED 558, propose de rassembler architecture, art, design et création littéraire, dans un programme de recherche dédié à leurs spécificités créatives.

**Un doctorat de création :** La thèse de doctorat-crédation consiste en une œuvre (ou un ensemble d'œuvres) accompagnée(s) d'un document théorique d'une centaine de pages. Proposant de mener une recherche expérimentale ancrée dans les pratiques de la création contemporaine, le doctorat RADIAN est destiné à des artistes, architectes, designers et/ou auteurs ayant une production affirmée et reconnue dans leur champ d'appartenance. RADIAN permet de déployer une recherche par la pratique et l'expérimentation qui conduit à la production de formes artistiques plurielles, cohérentes avec la problématique de recherche. Nourrie par des aller-retours constants entre théorie et pratique, entre conceptualisation et expérimentation, la démarche de recherche se déploie à l'intérieur et avec les vocabulaires, langages, méthodes, mediums et enjeux de la création contemporaine. Le



doctorat est dirigé par deux enseignant-chercheurs, l'un titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, l'autre issu d'une des trois écoles supérieures culture.

Trois doctorants bénéficiant chacun d'une bourse annuelle de dix mille euros (financée par la Région Normandie) sont recrutés chaque année, pour une durée de trois ans.

Il faut faire acte de candidature avant le 29 avril ; les auditions des candidats admissibles à l'oral auront lieu à Rouen le 3 juin 2020.

Les candidatures sont à adresser exclusivement de manière dématérialisée, en un unique document PDF, (mail et pièce jointe ne devant pas excéder 25Mo) à l'adresse :

[candidature.doctorat@radian-normandie.fr](mailto:candidature.doctorat@radian-normandie.fr)

Le fichier de candidature doit avoir pour titre seulement le nom et le prénom du candidat H/F, [exemple "Focillon, Henri"] et être adressé avant le 29 avril 2020 à minuit. Il contient :

- Un CV de 6000 signes maximum, espaces compris, commençant par le nom et le prénom.
- Un projet de recherche précis, avec un titre bien déterminé, projet de 9 000 signes maximum espaces compris, développant la problématique de recherche, précisant le champ disciplinaire de la candidature (art/architecture/design/création littéraire) et comportant une bibliographie indicative.
- Un ensemble de documents iconographiques et textuels permettant au jury d'appréhender de manière significative le travail de création déjà engagé par le candidat H/F d'une vingtaine de pages."



Pr. Régis Thouvarecq  
à Mmes et MM. les membres du conseil de l'École Doctorale HSRT,  
à Mont Saint Aignan, le 10/01/2020,

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du conseil de l'ED HSRT

Par ce courrier je fais acte de candidature au portage de projet, et par conséquent à la direction de l'ED HSRT pour le prochain contrat quinquennal (2022-2026). Ce qui motive cette proposition, s'explique moins par une volonté longuement travaillée que par la rencontre de plusieurs circonstances que je me permets de vous expliquer ici. Psychologue de formation, à ce jour membre du CETAPS (URN), et directeur de Thèse depuis plus d'une dizaine d'année, je suis convaincu de l'importance des ED à la fois pour les étudiants concernés, pour l'institution universitaire et pour l'existence d'une recherche académique, en particulier en SHS. Qui plus est, j'ai pu voir l'évolution des ED en SHS puis de HSRT au sein de l'établissement puis de la COMUE ainsi que le remarquable travail réalisé par les conseils et directeurs qui se sont succédés (on partait de loin, il est vrai !). Bref, il me semble que les ED méritent toute notre attention. Or, j'ai appris au cours de différents échanges, qu'il n'y a, à ce jour, pas de candidat à la direction de l'ED HSRT, ce qui ne manque pas de m'étonner.

A défaut d'avoir les compétences de l'actuel directeur, je pense avoir au moins d'assez bonnes connaissances et compréhension de l'environnement institutionnel et politique de l'école. J'ai en effet siégé ou je siège dans différents conseils de mon établissement, soit comme invité (pour représenter mon UFR) soit comme élu au titre du SNESUP-FSU, je siège (élu) au CAC de la COMUE (deuxième mandat), à sa commission recherche et au CED. De plus, je représente ce CAC au pôle régional HCS. Cette connaissance de l'environnement me semble être un atout pour l'ED en ces périodes confuses, présentes et à venir, de fusion ou autres rapprochements (ou pas...) dans lesquelles les SHS pourraient bien ne pas être une question prioritaire (pour être euphémique). En revanche, le fait de ne pas siéger au conseil de l'ED est, à mes yeux, un handicap pour en assumer dans l'avenir la direction (pour être précis, j'y ai siégé deux fois en remplacement de mon directeur de laboratoire lorsque j'étais son adjoint).

Par ailleurs, en faisant acte de candidature, j'ai conscience des côtés quotidiens administratifs ingrats de la tâche mais, avoir été directeur-adjoint du CETAPS et directeur de l'UFR STAPS de l'URN pendant deux ans, m'a parfaitement éclairé quant aux dérives technocratiques dans lesquelles sont engagés nos métiers et je ne suis pas naïf quant à ce qui m'attendrai.

Cette conviction de l'importance des ED, les faits que j'estime avoir quelques compétences qui pourraient être utiles et que je n'ai, à ce jour, plus de fonction collective (si ce n'est celle d'élu ou invité dans des conseils), l'absence d'autre candidat connus de moi, et l'idée que je défends que les universitaires conserveront une part de leur liberté académique à condition, entre autres, qu'ils en exercent les responsabilités associées, m'amènent donc à vous faire parvenir ce courrier.

Ceci, dit, sans qu'il soit question d'un « sacrifice » quelconque de ma part (si je le fais, c'est avant tout parce que ça m'intéresse !!!), cette candidature, vous l'aurez compris, est un peu par défaut. J'ai toutefois déjà montré que lorsque que je prends une fonction, j'ai pour habitude de m'y engager. Et pour que les choses soient parfaitement claires, je souhaite préciser que les charges collectives évoqués ci-dessus indiquent que je n'ai ici aucun intérêt en termes d'avancement ou de carrière (un mandat de CNU m'a aussi éclairé quant aux dérives en la matière). De plus, comme nous tous, j'aspire à libérer du temps pour la recherche, développer des choses nouvelles dans mes enseignements etc. Par conséquent, si d'autres candidat(e)s devaient se présenter, je militerais pour eux ou, si vous le souhaitez, je retirerais ma candidature.

Par ailleurs, au-delà de présenter ce qui la motive, ma proposition de prendre la direction d'HSRT nécessite aussi d'expliquer aux membres du conseil et à l'actuelle direction, quelles conditions doivent être, à mes yeux, remplies, pour que cette mission puisse être menée à bien.

Tout d'abord, la spécificité des tâches de gestion d'une ED nécessiterait de la part de l'actuel directeur une action de formation à mon égard et de tuilage : j'ai totalement confiance en la matière en Jean Luc Rinaudo.

Mais, surtout, ne siégeant pas au conseil de l'ED, il me semble tout aussi indispensable de pouvoir suivre l'ensemble de ses travaux (à titre d'observateur, bien entendu) entre mon éventuelle élection et prise de fonctions.



Ensuite, cette mission, je ne l'envisage que dans le cadre d'un travail en équipe avec les adjoints en charge des autres sites mais aussi avec les membres du conseil et le CED. D'une part, parce que c'est ma façon de travailler et, d'autre part, parce que c'est, je le pense, le meilleur moyen la fois de fédérer, et de continuer à développer l'ED en s'appuyant sur les divers centres d'intérêt et sur les compétences que chacun peut apporter. En ce qui me concerne, en terme d'intérêt sans doute plus que de compétences, et sans prétendre à la nouveauté, je serais attaché aux questions de formation des doctorants mais aussi des encadrants, en particulier en utilisant les outils numériques (sans pour autant croire que ces méthodes sont la solution à tout et ne posent pas des problèmes). Mon attention porterait aussi sur les questions d'éthique de la recherche et de l'encadrement. Il me semble aussi que chercher à simplifier des procédures administratives toujours plus lourdes devrait être envisagé. Si ces dernières ont été une condition indispensable à ce que, sous les directions précédentes et actuelle, le travail gagne en rigueur, il est peut-être désormais possible (?) au moins de les stabiliser si ce n'est de les réduire. Enfin, et ce n'est pas la moindre des préoccupations, les retours du COPIL et des pôles montrent, qu'au-delà des critères scientifiques et d'équilibre, l'affichage de la politique de l'ED en matière d'attribution des allocations est indispensable.

Pour terminer, il me semble souhaitable de préciser un point qui concerne directement l'ED. Mes positions sur les questions de fusion et de COMUE sont claires. Ce courrier n'a pas à être prétexte à un long argumentaire pour les expliquer, mais mon opposition à la première et ma vision très critique de la seconde (un établissement de plus, onéreux, et éloigné des usagers, n'était et n'est sans doute pas la bonne solution) doivent ici être connues. Bien malin qui peut dire quels seront les résultats des diverses élections à venir et les conséquences, mais quels qu'ils soient, passé le temps des débats, je m'efforcerais de travailler loyalement avec les institutions légitimées démocratiquement. J'ai bien conscience que ce positionnement peut être problématique pour les membres du conseil de l'ED et c'est pourquoi, d'une part, je souhaitais le présenter et, d'autre part, je comprendrais parfaitement qu'il soit un motif de rejet de ma candidature.

Je suis, bien entendu, à votre disposition, si de plus amples informations vous semblaient nécessaires

Bien cordialement

Régis Thouwarecq



Nadine DERMIT-RICHARD UFR Staps Rouen Normandie Cetaps

Christophe DURAND UFR Staps Caen Normandie CesamS

Animateurs du séminaire du **Groupe de Recherche Normand en Management du Sport**

*Rouen, Caen le 9 janvier 2020*

Objet : demande de soutien financier ED 556 HSRT pour le « Séminaire Normandie Staps SHS » 2020 (2 sessions programmées)

*Monsieur le Directeur*

Nous organisons depuis 4 ans un séminaire regroupant les doctorants (et parfois M2R) et quelques enseignants chercheurs des Ufr Staps de Caen et Rouen travaillant en Sciences Humaines et Sociales. En général, cette journée est l'occasion de 5 à 7 présentations et réunit 8 à 10 EC et 5 à 6 doctorants.

Dans la continuité du Master commun et de multiples thèses codirigées Cetaps/CesamS ou CesamS/Cetaps, cette rencontre semestrielle est l'occasion d'échanges et d'un point sur l'avancée des travaux et projets de chacun. Cette collaboration s'est concrétisée par la soutenance de thèse d'Antoine Feuillet (Cesams) en décembre 2019 à Caen, avec la participation de Nadine DERMIT-RICHARD. La soutenance de thèse de Willem RUPPE, co-encadré CETAPS- Cesams, interviendra en 2020.

A ce jour 7 séminaires ont été organisés :

20 octobre 2016 (Caen)

29 mars 2017 (Rouen) - 29 novembre 2017 (Rouen)

28 Mars 2018 (Caen) - 4 octobre 2018 (Rouen)

14 mars 2019 (Caen) – 3 octobre 2019 (Rouen) (Programme joint)

**A venir : 19 mars 2020 (Caen) – Automne 2020 à Rouen**

Jusqu'ici, le principe était que l'UR qui accueillait le séminaire assurait le déjeuner, le laboratoire qui se déplaçait finançant ses frais de transport (co-voiturage)...



***Le cout total est de l'ordre 600€ pour les deux rencontres annuelles (moitié repas, moitié déplacement). Nous souhaitons pouvoir inviter un intervenant extérieur une fois par an. Le cout estimé de cette invitation est de l'ordre de 200€ (prise en charge du voyage et du déjeuner).***

Nous serons en mars 2020 à notre 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> session.

**Nous sollicitons de l'ED HSRT un soutien financier correspondant à une partie des dépenses à venir pour 2020 soit environs 800€ pour les deux laboratoires Staps normands.**

**Un soutien de 400 € (200 Caen en mars, 200 Rouen date en automne à déterminer) est demandé pour 2020.**

Très cordialement

*O.Sirost, N.Dermit et C.Durand*